



**Comité de pilotage 2023 du site
Natura 2000 FR7200691 Vallée de
l'Euille**

*Comité de pilotage
21 décembre 2023
Cadillac (33)*



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine





Propos introductif.

- Monsieur Jérôme GUILLEM, Conseiller régional du territoire Sud-Gironde et Président du Comité de pilotage Natura 2000.



Autorité de gestion

La loi 3DS du 21/02/2022 a confié le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 terrestres aux Régions à compter du 1er janvier 2023.

La Région est chargée :

- d'accompagner les animateurs dans la gestion des sites ,
- d'instituer les comités de pilotage (Copil),
- d'adopter les documents d'objectifs (DOCOB),

L'Etat conserve :

- Les modifications de périmètre
- l'instruction des évaluations des incidences Natura2000,
- Le rapportage de la politique Natura 2000 de la France auprès de la Commission européenne.

► Référents sur le site Natura 2000 du Vallée de l'Euille :

Jérôme GUILLEM

Président du Comité de pilotage du site Natura 2000

Conseiller Régional référent sur le territoire Sud Gironde
Délégué à l'économie circulaire et aux déchets.

Célia GASPERINI

Chargée de mission gestion des sites Natura 2000
Direction de l'Environnement – Région Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**Président du COPIL &
Structure porteuse de l'animation**



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Structure animatrice



Pascal TARTARY

Animateur Natura 2000





- Le marché a été accepté et notifié le 21 décembre 2022 au CEN (structure animatrice) par l'Etat
- Transfert du marché à la Région au 01 janvier 2023, la Présidence du COPIL est transférée à la Région
 - Durée du marché : 1 an
 - Date de fin de marché : 20 décembre 2023

- Consultation des collectivités par mail du 5/12/2023.
 - ➔ Aucune collectivité ne s'est manifestée pour prendre le portage de l'animation du site Natura 2000 et la Présidence du Copil.
 - La Région reste structure porteuse de l'animation et M. Jérôme GUILLEM reste Président du Copil. Relance d'un marché public par le Région pour l'année 2024



Ordre du jour

1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille
2. Evaluation des mesures de gestion
 1. Bilan de l'animation
 2. Atteinte des objectifs
 3. Limites et freins de l'animation
3. Proposition d'une fiche action extension de site
4. Perspectives 2024





Ordre du jour

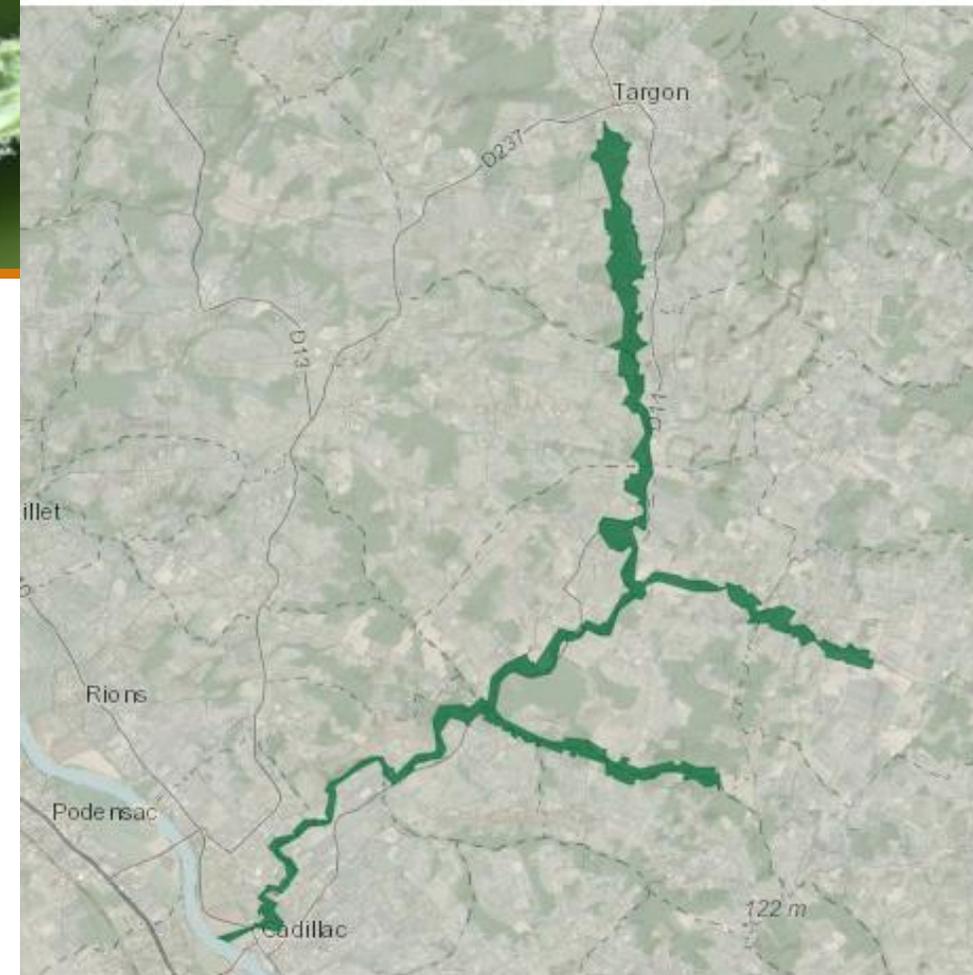
1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille
2. Animation 2023
3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Bilan de l'animation
 2. Atteinte des objectifs
 3. Limites et freins de l'animation
4. Proposition d'une fiche action extension de site
5. Perspectives 2024





1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille

1. Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats.
2. Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies.
3. Empêcher la régression des milieux agro-pastoraux.
4. Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats.
5. Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire.
6. Maintenir une diversification de la végétation arborée pour la conservation des chauves-souris forestières.





91E0* - Forêts
alluviales à *Alnus
glutinosa* et *Fraxinus
excelsior*
Très fort



6430 - Mégaphorbiaies
hygrophiles
Fort

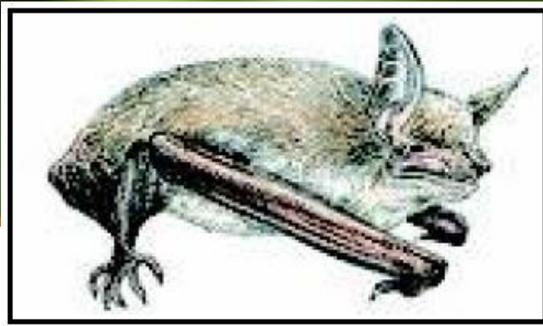


6510 - Prairies maigres de fauche - **Fort**





1356* - Vison d'Europe
Mustela lutreola
Très fort



1096 – Grand Murin – Myotis
myotis
Moyen



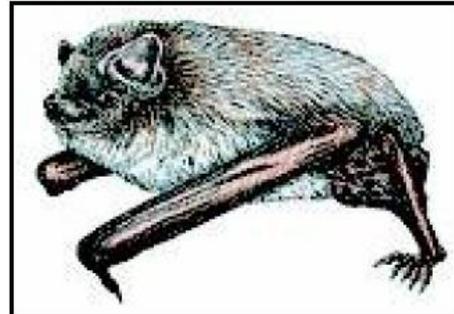
1096 – Grand Rhinolophe –
Rhinolophus
ferrumequinum
Fort



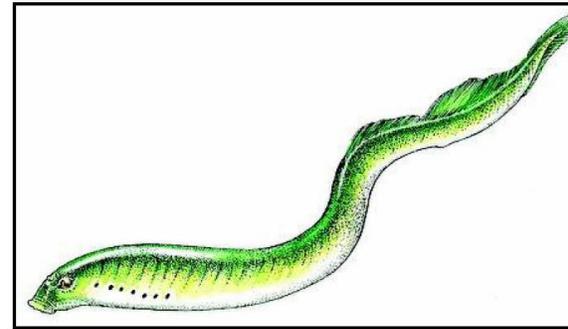
1323 – Murin de Bechstein –
Myotis bechsteinii
Moyen



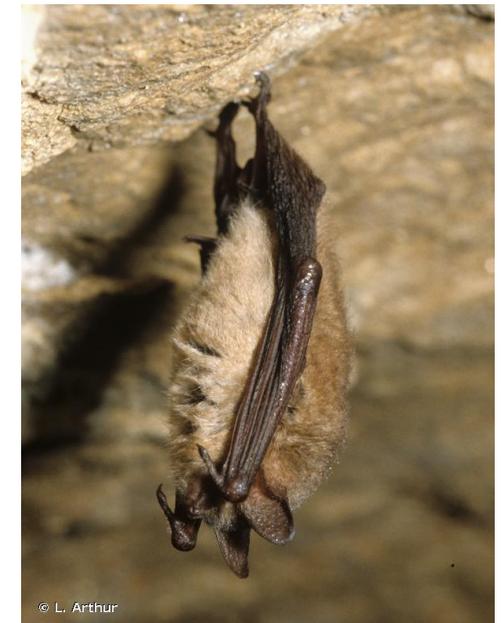
1308 – Barbastelle
d'Europe– Barbastella
barbastellus
Fort



1096 – Murin de
Schreibers– Myotis
schreibersii
Moyen



1096 - Lamproie de Planer –
Lampetra planeri
Moyen



1321 – Murin à oreilles
échancrées – Myotis
emarginatus
Moyen



1355 - Loutre d'Europe – Lutra lutra
Très forte



1303 – Petit rhinolophe –
Rhinolophus hipposideros
Moyen



Outils contractuels

Contrats non-agricoles

Propriétaires,
collectivités,
associations...

Contrats agricoles
(MAEc)

Exploitants agricoles

Contrepartie financière

Charte Natura 2000

Reconnaissance de bonnes
pratiques en place

Propriétaires, collectivités,
associations...

Sans contrepartie financière





Ordre du jour

1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille
2. Evaluation des mesures de gestion
 1. Bilan de l'animation
 2. Atteinte des objectifs
 3. Limites et freins de l'animation
3. Proposition d'une fiche action extension de site
4. Perspectives 2024



En prévision des travaux sur le cours d'eau (bassin versant + barrage de Laromet + lac de Targon) :

- SMABVO : comité technique + Comité de pilotage + préconisation sur travaux
- Convergence Garonne : comité technique + Comité de pilotage + préconisation sur travaux





5 articles publiés

- Présentation faite en COPIL, compte rendu et bilan 2022 sont en ligne
 - Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine reconduit comme animateur Natura 2000 du site
- Démarrage de la PAC 2023-2027 : des décrets apportent d'ultimes et utiles précisions
 - Transfert de compétences des sites Natura 2000 terrestres de l'Etat vers les Régions
- Projet agro-environnemental et climatique : un nouveau cadre pour la contractualisation des agricultures pour modifier leurs pratiques d'exploitation

3. Evaluation des mesures de gestion

75 destinataires

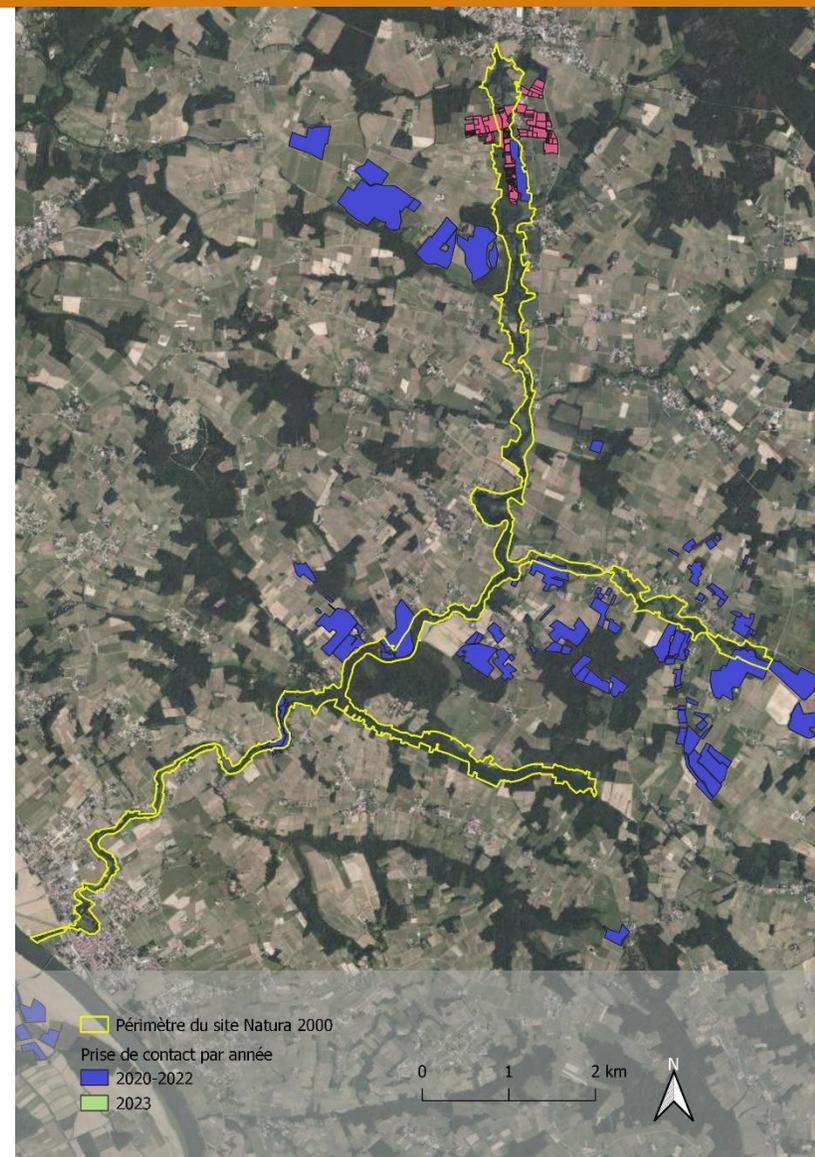


The screenshot shows the website for the Vallée de l'Euille Natura 2000 site. At the top, there is a logo with the text 'NATURA 2000' and a landscape image. Below the logo, the text reads 'Vallée de l'Euille' and 'Site Natura 2000 FR 7200691'. The main content area features a photograph of a vineyard. Below the photo, there is a heading: 'La page internet du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille fait peau neuve'. The text below explains that the website has been updated and provides information on how to use it. A link is provided: 'N'hésitez plus, c'est à cette adresse : <https://vallee-euille.fr/>'. At the bottom, there is another heading: 'Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) : Un outil à destination des agriculteurs'. Below this heading is a small image of a field and a paragraph of text explaining the MAEC project and how to get involved.

- 12/07/2023 – SMABVO/Convergence Garonne : COTECH
- 27/07/2023 - SMABVO/Convergence Garonne : COFIL
 - 18/09/2023 – SMABVO : Visite site Targon



Période	Nombre de propriétaire identifié
2023	1
Synthèse 2019-2022	33



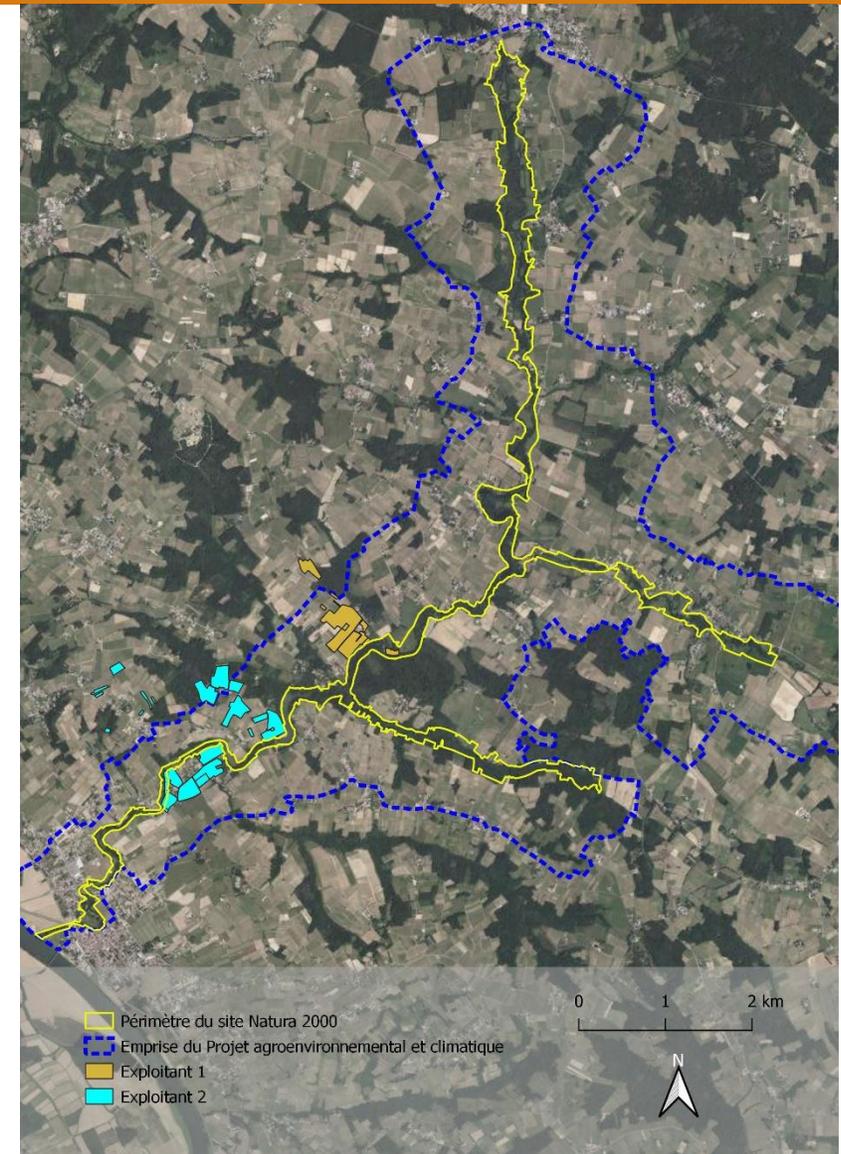
Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/11/2023
2023	GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve	1 210 ml	8%	225,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE1f_7 - Amélioration de la structure de la ripisylve en mauvais état de conservation	2,51 ha	17%	400,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	2,32 ha	6%	1 600,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE2-2 Entretien de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	2,32 ha	17%	1 445,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE3f_8 - Préservation des milieux boisés sénescents	5,42 ha	68%	10 000,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	RE1-1 Restauration de la structure de la ripisylve	1 210 ml	8%	2 310,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements	1 210 ml	24%	2 640,00 €	Choix de la procédure à clarifier
	RE2_4 - Restauration d'ouvrages de petites hydrauliques	2	50%	40 000,00 €	Choix de la procédure à clarifier
	TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur les ouvrages hydrauliques	2	50%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
TU3f-6 Irrégularisation de peuplements forestiers	2,45 ha	6%	2 000,00 €	Choix de la procédure à clarifier	

1 diagnostic



- 2 propriétaires pour 15 ha pour un entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche.

Ces exploitants n'ont pas souhaité finalement contractualiser au titre de la campagne 2023 des MAEC



Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
2023	Propriétaire	1	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	1	0	0%	-	-
Synthèse 2019/2022	Propriétaire	5	1	20%	-	-
	Acteur socio-économique	25	2	8%	-	-
Tranche précédente	Propriétaire	1	1	100%	1,36 ha	-
	Acteur socio-économique	1	0	0%	-	-

**1 charte sur des engagements milieux
2 chartes sur des engagements activités**



3. Evaluation des mesures de gestion

Mesures hors contrat

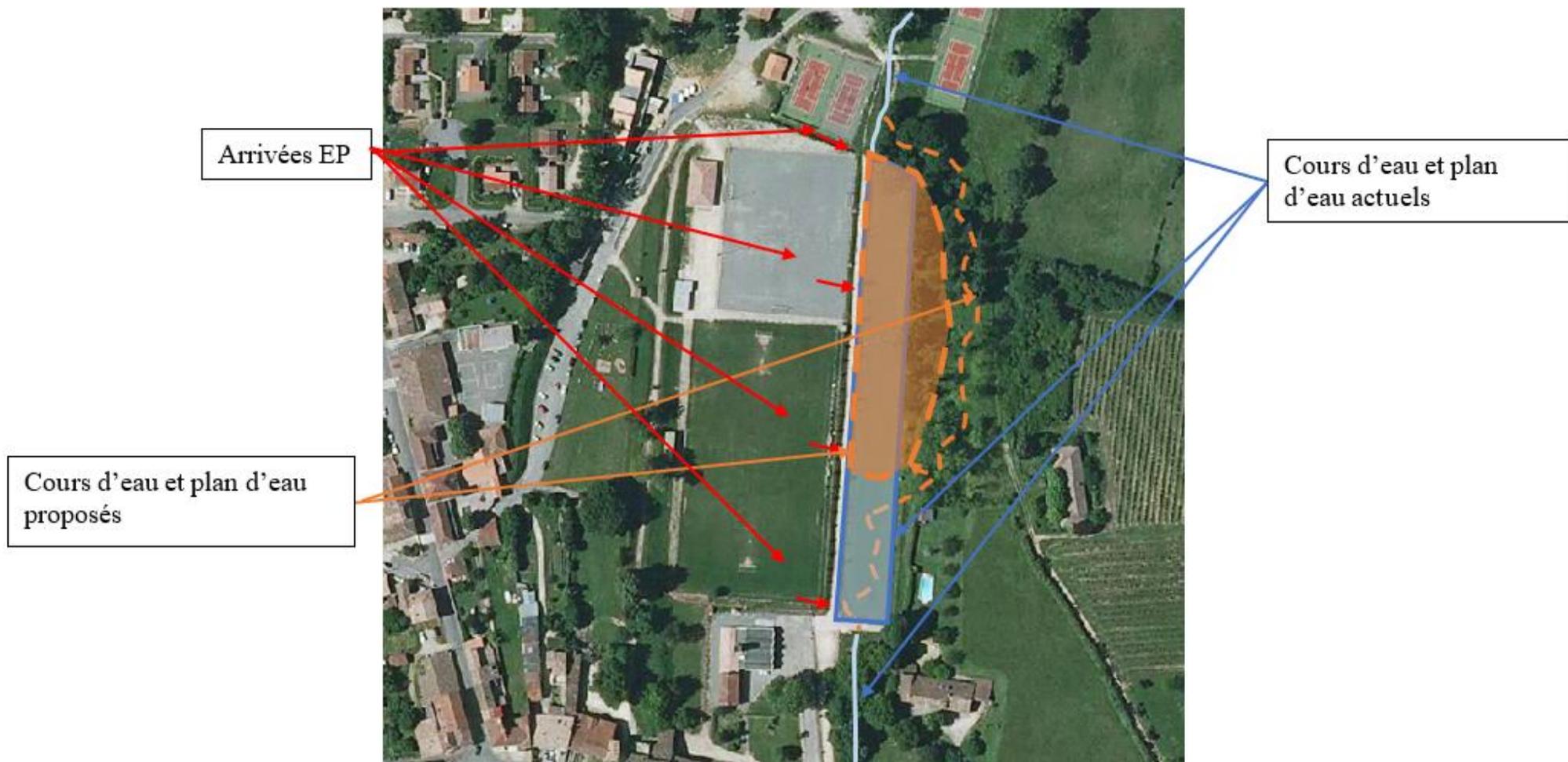
Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
2023	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
2019-2022	Amélioration des connaissances sur les mollusques gastéropodes <i>Vertigo moulinsiana</i> , <i>Vertigo angustor</i> et <i>Anisus vorticulus</i> sur 30 sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine	LPO	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	-
	Amélioration des connaissances concernant la reproduction des chauves-souris sur l'Entre deux mers	CEN NA	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition
	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
Précédente tranche	-	-	-	-	-



3. Evaluation des mesures de gestion

Soutien aux programmes de DD du territoire





3. Evaluation des mesures de gestion

Evaluation des incidences

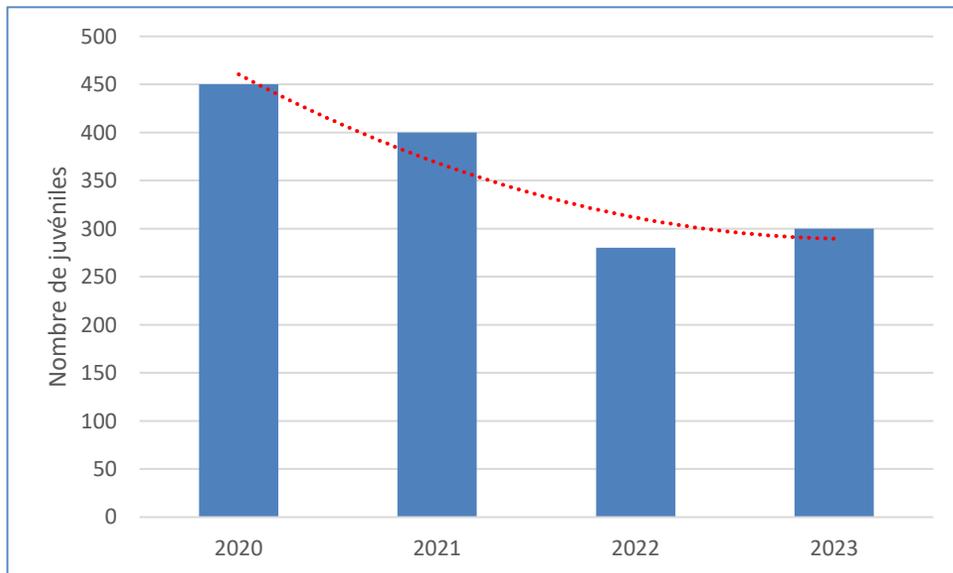
Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
2023	Projet 5	Loi sur l'eau	Arasement du barrage du Lac de Laromet	Laroque, Omet	-	-	A l'instruction
	Projet 6	Manifestation	Passage du Tour de France	Cadillac	-	-	Accordé sous réserve de mise en place d'actions d'accompagnement
2019-2022	Projet 1	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Targon	Indirect	(indirecte)	Demande de précision sur les espèces
	Projet 2	Permis de construire	Construction de 4 hébergements insolites-	Saint-Pierre-de-Bat	100 m ²	~ 0%	n.r.
	Projet 3	Manifestation	Passage du Tour de France	Cadillac	-	-	Accordé sous réserve de mise en place d'actions d'accompagnement
	Projet 4	Loi sur l'eau	Réfection de mur de monument historique	Cadillac	20 ml	~ 0%	Accordé
Tranche antérieure	-	-	-	-	-	-	-

Légende : n.r. = non renseigné



Evaluation de la population reproductrice de chauves-souris

Période	Nom d'espèce	Nom latin	Commune	Nombre	Observateurs (GCA)	Observation
2020	Grand Murin	Myotis myotis	Omet	Environ 450 juvéniles, 1 essaim (0,48 m ²) - Quelques juvéniles volants - 1 cadavre de juvénile	Magali ARGAUD Charlène VIELET	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité
2021	Grand Murin	Myotis myotis	Omet	Un essaim d'environ 400 juvéniles. Pas de cadavres. Plusieurs âges : majorité de nouveau-né, et quelques juvéniles de 15 jours voire trois semaines.	Magali ARGAUD Marion GOHIER	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité
2022	Grand Murin	Myotis myotis	Omet	06/05/2022 : 82 individus (mâle et femelle) jeunes non velus 20/05/2022 : 280 individus (mâle et femelle) jeunes non velus. 1 essaim principal, et 2 autres petits à proximité. 1 ancien cadavre observé sur un mur.	Sébastien ROUE Charlène VIELET Magali ARGAUD Mathilde COURSIMAULT Margot PLUEN	comptage 1 heure après le coucher du soleil, dans la cavité
2023	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Omet	28/04/2023 : 300 individus	Sébastien ROUE Pascal TARTARY	comptage sortie de gîte et dans la cavité : 1 heure après le coucher du soleil.



Pas d'inquiétude particulière sur un suivi qui porte seulement sur trois ans, mais nécessité de mettre en perspective ces résultats avec les évolutions nationales qui sont peu favorables aux chauves-souris

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	3,97 ha	Mauvais	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	31,52 ha	Moyen	↗	↘	Moyen	Perspective mitigée entre la dépréciation des surfaces viticoles, le prix des denrées alimentaires, la crise dans le secteur de l'élevage...
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	64,18 ha	Moyen	↘	→	Moyen	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1096 Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Non renseigné	Moyen	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
1303 Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Entre 50 et 150	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Entre 50 et 100	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1308 Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Non renseigné	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1310 Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Entre 10 et 50	A préciser	↘	↘	Moyen à mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 Murin à oreille échanquée <i>Myotis emarginatus</i>	Entre 10 et 20	A préciser	↗	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Entre 10 et 15	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1324 Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Entre 10 et 50	A préciser	→	↘	Moyen	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1355 Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Non renseigné	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille et aux regards des évaluations nationales
1356 Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Non renseigné	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	OO1 - Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	42%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO2 - Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	25%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO3 - Lutter contre le vison d'Amérique	0%	Une stratégie de lutte est en place dans le cadre du PNA Vison. L'action dépasse le simple site de l'Euille
	OO4 - Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	12%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	OO5 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	14%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO6 - Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille

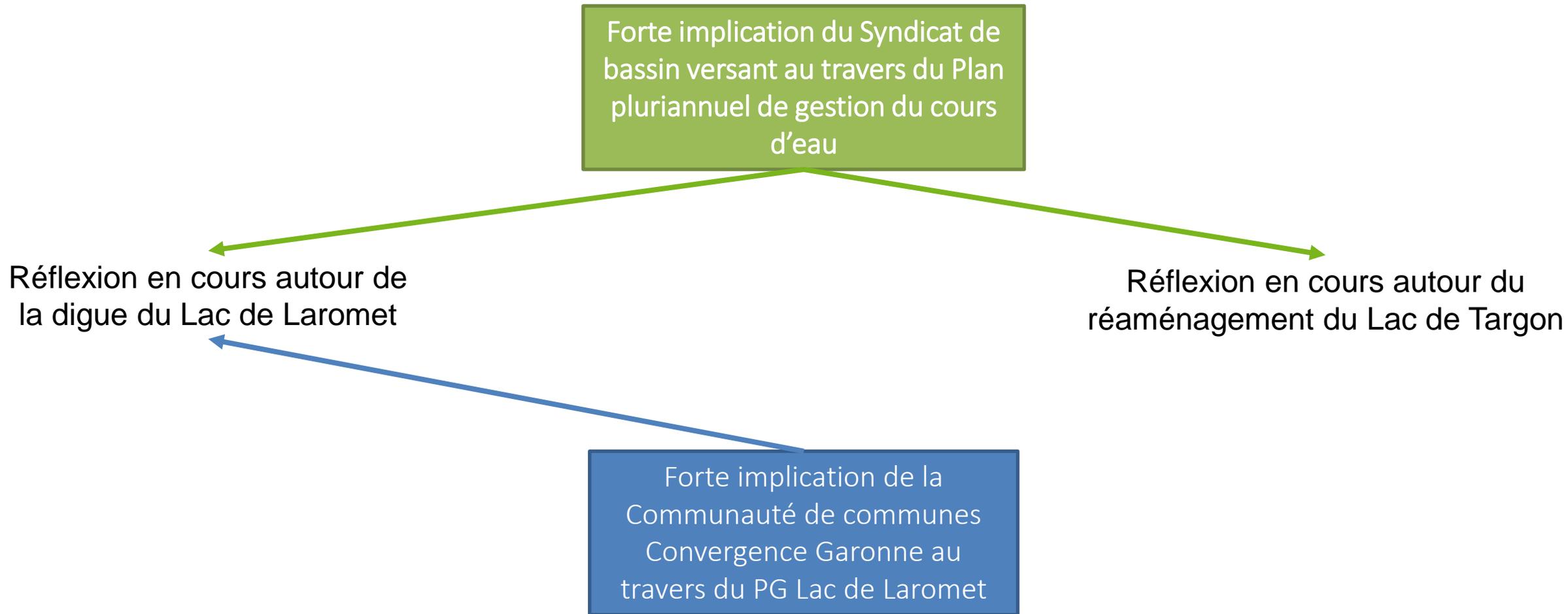


Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD3 - Empêcher la régression des milieux agro pastoraux	OO7 - Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	2%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final



Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO8 - Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	5%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final
	OO9 - Favoriser la diversification du paysage	8%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchi à son positionnement
	OO10 - Limiter les causes de mortalité des populations de chiroptères	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition	50%	Appel à projet en cours sur les chauves-souris







Ordre du jour

1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille
2. Evaluation des mesures de gestion
 1. Bilan de l'animation
 2. Atteinte des objectifs
 3. Limites et freins de l'animation
3. Proposition d'une fiche action extension de site
4. Perspectives 2024



3. Proposition d'une fiche action extension de site

FR 7200691 "Vallée de l'Euille"	Potentialités d'extension du site Natura 2000 sur les affluents de l'Euille présentant des enjeux de conservation	SE2-1	Priorité 2
Type de la mesure	Animation du DOCOB – Action de connaissance – Hors contrat		
Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés (Code cahier d'habitats Natura 2000)	A identifier	1303 Petit rhinolophe / 1304 Grand rhinolophe / 1323 Vespertillon de Bechstein / 1324 Grand Murin / 1308 Barbastelle d'Europe / 1310 Minioptère de Schreibers / 1321 Murin à oreilles échancrées	
Description de la mesure et engagement correspondant			
Description	<p>L'action concerne une potentielle extension du site Natura 2000 sur les secteurs du bassin-versant de l'Euille au profit des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. La première étape de cette démarche est de réfléchir sur la pertinence et la faisabilité de cette action.</p> <p>Les données naturalistes qui remontent auprès des plateformes régionales du SINP mettent en évidence la présence de nombreux hêtres pouvant constituer un habitat atypique sur le site et pouvant supporter un intérêt patrimonial au titre de la directive Habitat Faune Flore, ainsi que d'un cortège faunistique et floristique associés. Ces milieux n'étaient pas intégrés dans le périmètre initial du site Natura 2000. Certains de ces espaces constituent des enjeux majeurs de conservation puisqu'ils sont intégrés au sein de la ZNIEFF de type 2 des Vallées et côteaux de l'Euille et de ses affluents.</p> <p>Ce constat nous incite à engager une réflexion pour une extension du périmètre afin d'intégrer ces surfaces. La mise en gestion Natura 2000 de ces lieux permettrait d'optimiser les actions de conservation des habitats et des espèces, ainsi que d'augmenter les capacités d'atteinte des objectifs de conservation et de gestion décrits dans le DOCOB.</p> <p>La proposition d'un périmètre d'étude, en accord avec les objectifs du DOCOB, sera soumise pour avis auprès du MNHN et de la DREAL, puis pour validation auprès du Comité de Pilotage et des élus concernés.</p> <p>Il conviendra par la suite d'entreprendre la cartographie d'habitats de ces secteurs et la cartographie des habitats d'espèces pour vérifier qu'ils relèvent bien d'un intérêt communautaire. Sur cette base, la proposition sera une nouvelle fois portée à la connaissance des membres du COPIL qui devront statuer. Elle sera ensuite transmise pour validation aux services de l'Etat et de la commission européenne. Le DOCOB sera mise à jour en conséquence.</p>		
Dispositif administratif et financier mis en œuvre			
Dispositif administratif	Cette action est comprise dans le cadre de la mission d'animation du site		
Dispositif financier	Cette action est comprise dans le cadre de la mission d'animation du site		

4. Proposition d'une fiche action extension de site

Estimation du coût : objectifs à 5 ans					
Phases de réalisation	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
Prévisions budgétaires (Coût moyen € total)	-	-	-	-	-
Points de contrôle et évaluation					
Vérification de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Comptes rendus de réunions ● Nombre de mairies/ communes rencontrées ● Nombre de propriétaires rencontrés ● Bilan de la concertation ● Validation ou refus de la proposition 				
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Modélisation cartographique du périmètre Natura 2000 ● Surface d'habitats d'intérêt communautaires/habitats d'espèces ajoutées au périmètre Natura 2000 ● Evolution du FSD 				





Ordre du jour

1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille
2. Evaluation des mesures de gestion
 1. Bilan de l'animation
 2. Atteinte des objectifs
 3. Limites et freins de l'animation
3. Proposition d'une fiche action extension de site
4. Perspectives 2024



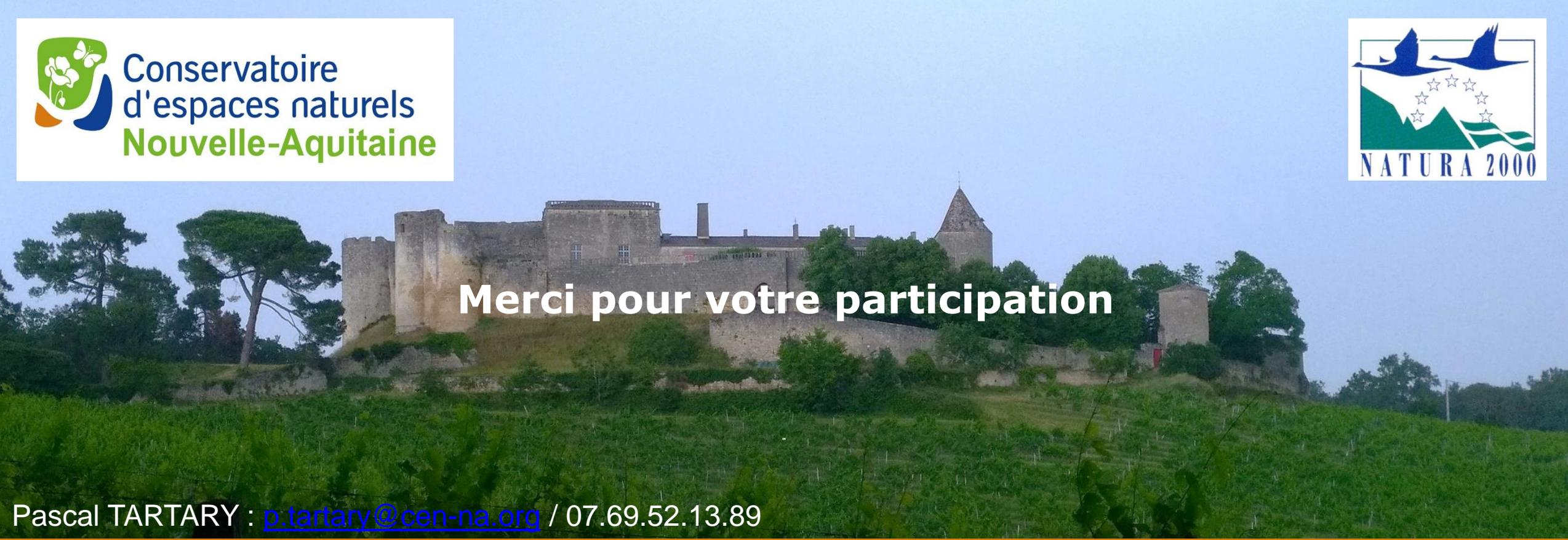
- Accompagnement du Syndicat de bassin versant pour la mise en œuvre du PPG
- Accompagnement de la communauté de communes pour la renaturation du Lac de Laromet
- Accompagnement de la commune de Targon pour la renaturation du Lac de Targon

- Gestion administrative et financière du site
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Poursuite des suivis écologiques
- Faire vivre les outils de communication

- Réflexion sur l'extension du site sur les milieux à enjeu du bassin versant : vallon du Ricaud notamment (initié)

- Mener une animation foncière sur le vallon de la Boye





Merci pour votre participation

Pascal TARTARY : p.tartary@cen-na.org / 07.69.52.13.89

Comité de pilotage

21 décembre 2023

Cadillac (33)



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

